

Le communiqué du conseil des ministres du jeudi 26 mars 2015

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le jeudi 26 mars 2015, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a fait part au Conseil de sa décision de baptiser la deuxième Université de Dakar (UNIDAK II) au nom du Professeur Amadou Mahtar MBOW, ancien Directeur de l'UNESCO, pour son combat historique pour la défense du nouvel ordre mondial pour l'information, son engagement patriotique ainsi que son militantisme permanent pour la paix et la démocratie.

Le Président de la République a, également, adressé, au nom de la Nation, ses félicitations aux joueurs de l'équipe nationale Junior de Football, à leur encadrement, à la Fédération sénégalaise de Football et au Ministre des Sports pour la deuxième place honorable obtenue lors du Championnat d'Afrique des Nations (U-20), tout en magnifiant la synergie exemplaire des efforts qui ont permis de réaliser cette belle performance.

A cet égard, il a demandé au Gouvernement de déployer tous les moyens nécessaires pour la bonne préparation de notre équipe nationale de Football à la Coupe du Monde, prévue en mai, en Nouvelle Zélande.

Il a, en outre, salué l'achat du stock de production de riz par certains acteurs, dont les riziers et les commerçants membres de l'UNACOIS, qu'il remercie et félicite pour cet élan de solidarité avec les producteurs qui cadre parfaitement avec ses orientations pour l'autosuffisance en riz et le « consommer local ».

Abordant le point de sa communication portant sur l'émergence du Sénégal et le bien être des populations, le Président de la République, a saisi l'occasion du troisième anniversaire de son accession à la magistrature suprême, pour réitérer ses remerciements à toutes les populations pour leur confiance et son engagement inaltérable et celui de son Gouvernement à intensifier les réalisations pour la satisfaction de leurs aspirations légitimes.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat, rappelant son attachement particulier à une Gouvernance sobre, vertueuse et transparente, ainsi qu'au respect scrupuleux des engagements de l'Etat, a exhorté le Gouvernement à davantage faire preuve de pragmatisme et d'efficacité, dans la mise en œuvre des projets et réformes du PSE, tout en tenant compte des priorités nationales que constituent l'emploi et la promotion de l'habitat social.

A cet titre, il a engagé le Gouvernement à veiller à la réalisation des actions phares tels que l'assainissement des finances publiques, la modernisation consensuelle de notre système

éducatif et d'enseignement supérieur, l'amélioration continue de notre système de santé publique, le pilotage optimal du secteur stratégique de l'Energie, l'accroissement du pouvoir d'achat des populations, le développement du secteur privé ainsi que l'exécution effective des programmes de logement et d'aménagement urbains, en particulier au niveau du Pôle urbain de Diamniadio.

Abordant le point de sa communication relatif à la réforme foncière, haute priorité de son mandat, le Chef de l'Etat a évoqué la création de la Commission nationale de Réforme foncière (CNRF) qui dénote sa volonté de mettre en place un cadre juridique rénové du foncier, indispensable à la pleine mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et de l'Acte III de la Décentralisation.

A ce sujet, le Président de la République a indiqué que cette nouvelle orientation de la politique foncière doit capitaliser toutes les initiatives antérieures, mais surtout maintenir l'esprit de la loi n° 64- 46 du 17 juin 1964 relative au Domaine national. Abordant le point de sa communication consacré à la prise en compte optimale des personnes vivant avec un handicap, le Président de la République, mettant l'accent sur l'importance capitale de ces derniers dans le développement économique et social de notre pays, a invité le Gouvernement à veiller à l'amélioration continue de leurs conditions de vie à travers notamment l'application effective de la loi d'orientation sociale en leur faveur.

A ce propos, le Chef de l'Etat, a demandé au Gouvernement de préparer, en rapport avec les associations des personnes vivant avec un handicap, la cérémonie de lancement officiel de la carte d'égalité des chances pour les personnes vivant avec un handicap, dont l'entrée en vigueur marquera une étape de consolidation de sa politique de protection des groupes vulnérables.

Au titre de son Agenda, le Président de la République a informé le Conseil de sa participation, le mercredi 25 mars 2015, à Bruxelles, à la Conférence internationale des partenaires de la Guinée Bissau.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication portant sur la problématique de l'emploi, en rapport avec le secteur informel et les politiques de soutien aux PME/PMI et aux jeunes et femmes porteurs de projets, en rappelant la nécessité pour le Gouvernement de consentir des efforts beaucoup plus substantiels pour optimiser la contribution du secteur informel dans l'économie, par une meilleure organisation et un accompagnement des acteurs, en exploitant toutes les opportunités de financement offertes par le FONSIS, le FONGIP et la BNDE.

Il a, également, rendu compte des activités gouvernementales marquées, entre autres, par la réunion qu'il a présidée, le 19 mars 2015 portant sur la restructuration de la SUNEOR.

Il a, en outre, fait part au Conseil de la visite qu'il compte effectuer, le vendredi 27 mars 2015, à Richard-Toll et Saint-Louis pour procéder à l'inauguration des ouvrages d'assainissement réalisés sur financement de l'Union européenne d'un montant de 4

milliards de F CFA et du pont de la Geôle, d'un coût de 5,3 milliards, construit par l'Etat avec le concours de l'Autriche.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a présenté au conseil une communication sur la situation politique régionale et internationale, en soulignant les graves menaces que la crise au Yémen fait peser sur la sécurité et la stabilité de la région du GOLFE.

Revenant sur ce sujet, le Président de la République a exprimé son soutien à l'action militaire déclenchée par le Royaume d'Arabie Saoudite en réponse à la demande du Président légitime du Yémen, Son Excellence Monsieur Abd Rabbo Mansour HADI pour défendre et protéger le Yémen contre les milices qui menacent la stabilité de ce pays ainsi que celle des pays voisins.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point sur la situation économique nationale et sur la conjoncture internationale.

Le Ministre de la Pêche et de l'Economie maritime a fait au Conseil une communication portant sur le processus de reprise d'AFRICAMER, en cours, engagé dans le cadre la mise en place des pôles industriels intégrés de transformation industrielle et artisanale, porteurs d'emplois, en cohérence avec les orientations du PSE.

Le Ministre du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles et des Relations avec les Institutions a fait le point sur la tenue, du 17 au 20 mars 2015 à Dakar, du Conseil d'administration du Centre régional africain d'Administration du Travail (CRADAT), au cours duquel il a été élu, à l'unanimité, à la présidence du Conseil d'Administration du CRADAT, qui a adopté son programme stratégique ainsi que son plan d'action 2015.

Le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne a fait au conseil une communication portant sur la Semaine nationale de la Jeunesse, prévue du 02 au 09 avril 2015, à Dakar, dont le thème de cette année devrait porter sur « la Citoyenneté des jeunes pour un Sénégal émergent ».

Il a, ainsi, relevé l'importance de cette manifestation qui constitue, pour les pouvoirs publics, un moyen d'engager et de mobiliser les jeunes autour des questions majeures qui les interpellent, notamment leur contribution au développement économique du pays.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a présenté une communication portant sur le suivi de la mise en œuvre des activités du PSE.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

§ Projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le code international de navigation du Fleuve Sénégal, adopté le 13 mars 2006 ;

§ Projet de décret portant création du projet Mobilier national.

Au titre des mesures d'ordre individuel, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Abdourahmane TAMBA, Ingénieur des Eaux et Forêts, est nommé Secrétaire général de l'Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée, en remplacement de Monsieur Jean Pierre MENDY ;

§ Monsieur Saloum NDIAYE, Conseiller technique, titulaire d'un Master en Gouvernance, Villes et Territoires, est nommé Coordonnateur du projet Mobilier national ;

§ Monsieur Ibou NDIATHE, Inspecteur de l'Enseignement élémentaire, est nommé Directeur des Ressources humaines au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Madame Khady NDIAYE BEYE, appelée à d'autres fonctions.